



Réseau d'Observation
des Systèmes Agricoles
pour le Conseil et les Etudes

chiffres clés

édition **2011**

aGRICULTURES
& TERRITOIRES

CHAMBRES D'AGRICULTURE
CENTRE



Les références systèmes, au cœur des stratégies de développement

Les références systèmes font l'objet d'un intérêt croissant, tant au plan national qu'au niveau régional : le groupe Chambres d'agriculture les met au cœur de ses réflexions stratégiques, le réseau ROSACE viticulture s'est structuré à l'échelle de l'ensemble du bassin Val de Loire, les acteurs de la filière fruits ont décrit des "systèmes d'exploitations d'arboriculture rentables et viables" et la filière agriculture biologique établit actuellement des références systèmes.

ROSACE devient INOSYS et se positionne au cœur des réflexions stratégiques du groupe Chambres d'agriculture.

Les références systèmes, leur acquisition et leur valorisation ont une importance stratégique pour les Chambres d'agriculture afin de développer un conseil, efficace et utile pour leurs ressortissants, fondé sur une approche globale. Dans un contexte de marchés de plus en plus incertains et afin de répondre à des demandes sociétales importantes, le développement agricole et rural a besoin de références solides rendant compte de la cohérence du fonctionnement global des exploitations.

Au delà de leur engagement dans les réseaux d'élevage et des régions historiquement impliquées dans ROSACE en matière de productions végétales, le groupe des Chambres d'agriculture coordonné par l'APCA (*Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture*) s'est engagé sur la définition d'un socle commun afin d'unifier et de développer les dispositifs existants (méthodologies partagées pour des références cohérentes, communication valorisante, gouvernance claire). Ce projet a pris le nom d'**INOSYS** qui va remplacer ROSACE et qui est un acronyme pour « *Observatoires régionaux des systèmes d'exploitations pour l'Innovation dans les Systèmes* ».

Le groupe projet national a permis d'élaborer une trame de travail commune, qui débute dès 2011 par la construction ou la révision des typologies régionales des systèmes d'exploitation dans un cadre méthodologique mutualisé au niveau national et appuyé sur le recensement agricole 2010 en matière de quantification.

Il s'agit ensuite de :

- ▶ disposer d'informations sur les principaux systèmes en valorisant les bases de données sur des exploitations agricoles disponibles sur le terrain,
- ▶ approfondir la connaissance de fonctionnement des principaux systèmes d'exploitation et évaluer les performances de ces systèmes en matière de durabilité,
- ▶ valoriser ces données par et pour les Elus, les conseillers et les agriculteurs.

ROSACE/INOSYS : une dimension renforcée sur les études

Le repositionnement des références a permis de consolider les réseaux au travers de la régionalisation en renforçant leur dimension études et analyses. Ainsi, au travers du comité de pilotage Economie/Rosace en charge de la régionalisation, les réseaux ont pu proposer des thématiques validées par les professionnels. Le réseau grandes cultures a choisi de travailler autour des simulations de cas types en conjoncture annuelle afin de fournir aux professionnels des références en temps réel. La viticulture se penche sur une analyse croisée des références systèmes avec l'approche sociologique développée en viticulture par l'ESA d'Angers. Bovins viande et bovins lait travaillent sur les coûts de production. Le réseau caprins analyse les changements en matière d'alimentation liés à l'application des nouveaux cahiers des charges des AOP (*Appellations d'Origine Protégée*).

Des réseaux d'élevage utiles aux politiques régionales

En région Centre, les réseaux caprins, bovins lait et bovins viande (Institut de l'élevage, Chambres d'agriculture, Contrôle laitier et CAIAC), sont pleinement insérés dans ROSACE/INOSYS. Leur fonctionnement satisfaisant a bénéficié à la région Centre, puisque depuis 2007, malgré la dimension modeste de son élevage, elle dispose de 3 réseaux bien étoffés avec près de 110 exploitations suivies dont la moitié bénéficient d'aides de FranceAgriMer. Les références produites sont directement valorisées dans l'élaboration des politiques de filières notamment au niveau régional. Elles sont également utiles pour mener des actions afin d'évaluer leurs impacts réels ou potentiels pour les systèmes d'élevage régionaux (exemple : évaluation des alternatives au maïs ensilage en système bovin lait).

Vers des références systèmes en agriculture biologique

Dans le cadre du développement de l'agriculture biologique, il paraît indispensable aux acteurs de la filière régionale agriculture biologique de se doter de références. Au delà des données techniques établies par production, il s'agit d'établir des références systèmes, bases de la compréhension du fonctionnement et de l'évolution des exploitations.

L'année 2011 marque donc une étape importante dans la démarche ROSACE avec une mise de fonds engagée par les réseaux de la région Centre afin d'élaborer des cas-types ou des cas concrets en grandes cultures, viticulture, bovins lait, bovins viande et caprins en agriculture biologique. Le maraîchage, les légumes, la vente directe seront aussi couverts par l'intermédiaire d'autres réseaux et ROSACE y contribue également.

Cette action d'élaboration de références en agriculture biologique a été confiée aux groupes ROSACE des Chambres d'agriculture en partenariat avec l'Institut de l'Élevage pour les productions animales et le soutien financier de FranceAgriMer. Après une première année de suivi de fermes en agriculture biologique et l'élaboration de cas-types provisoires, l'année 2011 est celle du calage de ces références systèmes. Dès l'été 2011, les premiers cas types en grandes cultures et viticulture ont été publiés. Ces références seront particulièrement utiles pour apporter un appui aux agriculteurs en conversion et dans les différentes démarches de conseils, de formation, de sensibilisation, d'études engagées par les acteurs de la filière régionale agriculture biologique.

Sommaire

Les références systèmes, au coeur des stratégies de développement	2-3
Lexique	5
Grandes cultures.....	6-7
Viticulture	8-9
Caprins	10-11
Bovins viande	12-13
Bovins lait	14-15
Equins	16
Les principales régions agricoles dans le Centre.....	17
Etudes et publications réalisées en 2010/2011	18-19
Les correspondants	20



Lexique

des termes utilisés

- ▶ **Système d'exploitation** : ensemble cohérent constitué de la combinaison des productions et des facteurs de production (main d'oeuvre, capitaux, mécanisation surface...)
- ▶ **Produit** : produit brut d'exploitation, c'est-à-dire la somme des produits (lait, céréales, viande, paiements directs PAC...)
- ▶ **Charges de structure** : il s'agit des dépenses de structure courantes, hors amortissements et frais financiers
- ▶ **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation (produit diminué des charges opérationnelles et des charges de structure courantes). Attention : il ne s'agit pas du revenu disponible pour l'exploitant, puisque les annuités d'emprunts et l'autofinancement ne sont pas déduits
- ▶ **Disponible** : EBE diminué des annuités et frais financiers à court terme
- ▶ **Potentiel agronomique** : établi à partir des rendements du blé tendre d'hiver sur 5 ans :

Potentiel	faible	<	65 q/ha
	moyen		65 à 75 q/ha
	bon	>	75 q/ha

- ▶ **Coût de production après rémunération en grandes cultures** : charges opérationnelles + charges de structure courantes + amortissements + frais financiers + rémunération de l'exploitant et des membres de la famille participant aux travaux sur la base forfaitaire de 1,5 SMIC par UMO (SMIC à 12 000 € net/an) + rémunération des capitaux propres sur la base de 4 %, le tout ramené à la surface et divisé par le rendement de la culture

Les chiffres contenus dans cette publication s'appuient sur un réseau de fermes dont les résultats sont modélisés sous forme de cas-types. Les composantes stables des exploitations (surface, troupeau, cultures..) sont le fait de 18 années de pratiques. Les rendements sont stabilisés selon le potentiel du sol, les prix lissés sur 3 ans en grandes cultures et viticulture. Les paiements PAC sont ceux observés sur l'année étudiée. La typologie et les éléments de caractérisation des systèmes sont revus tous les 3-4 ans pour prendre en compte les évolutions observées.

Grandes cultures

N° de système	Description résumée	SAU (ha)	Produit (C/ha)	Charges de structure (C/ha)	EBE (C/ha)	Coût de production blé tendre au qI après rémunération (C)
Grandes cultures seules						
GC 120 b	100-150 ha potentiel agronomique faible	120	995	362	344	18,6
GC 121	70-120 ha potentiel agronomique moyen	100	1 250	386	513	18,6
GC 121 bio	80-130 ha potentiel agronomique moyen	100	1 110	361	635	24,9
GC 122	50-100 ha potentiel agronomique bon	90	1 330	442	509	19,1
GC 124	120-180 ha potentiel agronomique moyen	150	1 235	408	471	17,6
GC 125	100-150 ha potentiel agronomique bon	135	1 420	444	590	17,0
GC 126	100-150 ha exploitation irriguée	130	1 454	430	519	18,5
GC 127	180-300 ha potentiel agronomique moyen	250	1 180	467	374	17,7
GC 127 bio	180-300 ha potentiel agronomique moyen	235	1 342	564	638	27,5
GC 128	100-250 ha potentiel agronomique bon	220	1 432	510	515	17,3
Grandes cultures avec cultures spéciales						
GC 131 a	60-120 ha grandes cultures avec betteraves en système irrigué	90	1 700	585	521	19,7
GC 131 b	80-140 ha toutes cultures spéciales (hors betteraves) en système irrigué	130	2 490	713	963	-
GC 131 b bio	80-130 ha potentiel agronomique bon	100	2 057	750	900	-

Campagne de commercialisation 2010/2011 (récolte 2010)

À RETENIR

Le réseau ROSACE observe depuis 18 ans les réalités des exploitations agricoles de la région Centre. Il met en évidence la prédominance de projets de plus en plus personnalisés. La volatilité des prix, confirmée à la hausse en fin de printemps, s'accélère rendant aléatoire les stratégies de vente figées. Malgré une récolte 2010 satisfaisante en qualité et quantité et dans une conjoncture économique favorable, les agriculteurs demeurent dans l'inquiétude. Les stratégies de gestion des risques deviennent donc toujours un peu plus cruciales.

Le ralentissement de l'économie mondiale en 2010 a stabilisé le coût des intrants agricoles entre 2009 et 2010 après trois campagnes de hausse importante (+ 25 % entre 2006 et 2007 ; + 20 % entre 2007 et 2008 ; + 50 % entre 2008 et 2009) mais les stratégies d'achat demeurent très importantes. La fertilisation de fond sert par exemple souvent de tampon pour gérer les trésoreries difficiles.

L'embellie 2010 n'a pas entraîné une augmentation importante des investissements dans les exploitations mais a contribué à améliorer la situation des trésoreries.

Conseillers réalisateurs

Marc ROGER (CA18), Thomas PONSARD (CA28), Mathieu WULLENS (CA36), Patrice MENETRIER (CA37, système bio), Emmanuel RETIF (CA41), Jean-Claude JULLIEN (CA45), Alexandre DUMONTIER (CRA Centre)

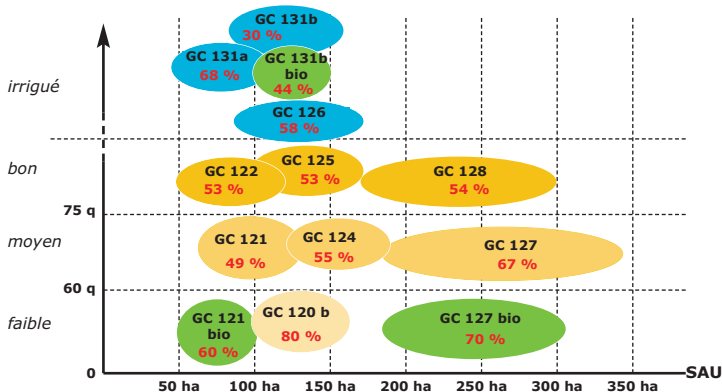
La volatilité des prix de vente, nettement perceptible depuis 2006, incite les agriculteurs à une réflexion plus intense, à court terme pour atténuer les fluctuations et réguler le revenu, à moyen terme pour sécuriser le chiffre d'affaires. Les différentes formes de gestion des risques (contractualisation, recherche de niches de commercialisation, assurance récolte, assurance revenu, outils d'optimisation fiscale...) restent donc très importantes malgré un contexte favorable.

En 2009-2010, dans un contexte économique défavorable, des agriculteurs ont choisi de passer en agriculture biologique afin de s'adapter et de donner pour certains un nouveau sens à leur métier. Les premières modélisations en grandes cultures biologiques montrent **des niveaux de rentabilité comparables entre exploitations conventionnelles et biologiques en rythme de croisière**. Le choix de la bio implique une technicité accrue et une maîtrise agronomique de la rotation. **Cette rentabilité est possible** si l'on accepte de ramener son objectif de rendement à un niveau inférieur, dans le contexte des marchés actuels.

Des caractéristiques économiques différentes suivant les systèmes

Paievements directs PAC perçus/EBE (%)

L'application du bilan de santé de la PAC couplée à l'embellissement des marchés en 2010 a contribué malgré le lissage des prix et des rendements dans les cas-types à améliorer le ratio des paiements PAC sur EBE. Les systèmes sont moins directement liés aux évolutions de la PAC. Leurs résultats demeurent cependant corrélés aux possibles évolutions de la politique européenne.



Pour la définition des termes (EBE, charges de structure, coût de production, potentiel agronomique...) voir lexique page 5.

N° de système	Description résumée	Besoin en salariés	Surface en vigne (ha)	Produit (KC)	EBE (KC)	Nbre ha vigne/UMO
VITI G10	Vente raisin – 15-25 ha Touraine	0,5	18	65	25	12
VITI G11	Vente raisin –15-25 ha Anjou Saumur	0,5	18	92	36	12
VITI G31	Vente vrac négoce – 15-25 ha Nantais Touraine Anjou	0,5	22	133	53	14,6
VITI G40	Vente mixte – Vrac moût bouteille 15-25 ha – Nantais Anjou Touraine	0,9	20	191	49	8
VITI G51	Vente bouteilles petit vrac circuit court 20-35 ha - Touraine Anjou	2	25	345	92	6
VITI G52	Vente bouteille particuliers – 10-15 ha Centre Loire	3	14	584	164	2,8
VITI G60	Vente bouteille et petit vrac 35-60 ha - Nantais	4,5	45	608	109	7,5
VITI G61	Vente bouteille petit vrac – 15-25 ha Touraine, Anjou, Saumur	2	22	471	120	5,5
VITI G61 bio	Vente bouteille petit vrac – 15-20 ha Touraine, Anjou, Saumur	3	17	306	76	4

Campagne de commercialisation de la vendange 2009

Les systèmes spécialisés en viticulture observés par les Chambres d'agriculture du Val de Loire dans le réseau ROSACE sont typés selon deux critères : le mode de commercialisation (vente directe, vente au négoce et à la coopérative, vente mixte...) et les niveaux des prix de vente souvent en relation avec la nature de l'appellation (Touraine, Muscadet..., d'une part, Sancerre, Saumur-Champigny, Chinon, Vouvray..., d'autre part) induisant une valorisation plus ou moins conséquente.

L'avenir des systèmes en sera ainsi très différent : les systèmes en vente directe en bouteilles continuent à dégager de bons résultats ; les systèmes à commercialisation par coopératives ou négoces connaissent des difficultés en Touraine et une crise en Muscadet.

Conseillers réalisateurs

Virginie ARNALDI-MARTIN (CA18),
 Adeline MALLET (CA37),
 Christophe JOFFROY (CA41),
 Alexandre DUMONTIER (CRA Centre)
 Elise KOHSER (CA49),
 Alain TRETON (CA44)



Au niveau du Val de Loire, la campagne 2010 a permis un retour à la normale qui s'est traduit par une croissance des sorties de chais sauf sur certains secteurs comme en Muscadet

A l'approche de la fin de campagne de commercialisation 2010/2011, on observait une baisse des achats du négoce qui inquiète les systèmes qui commercialisent de façon significative du vrac. La tendance est également à un tassement des volumes commercialisés en vente directe comparativement à la campagne précédente, le Sancerre faisant exception.

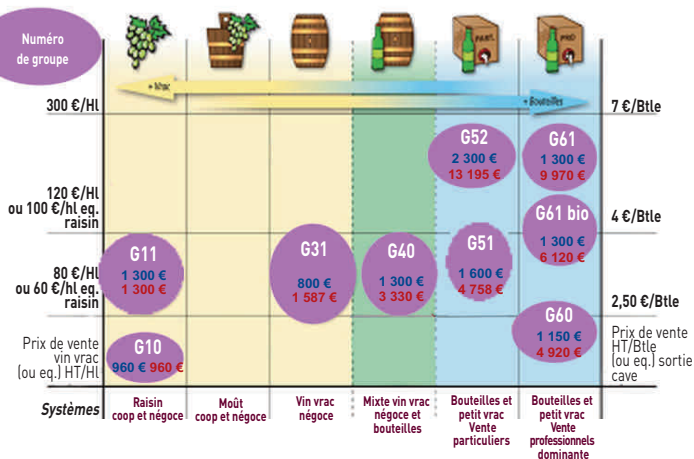
L'actualisation 2011 des cas types met en évidence globalement un maintien ou une augmentation de l'EBE. Cette évolution est surtout liée au retour à des rendements normaux excepté pour le Sancerrois (grêle 2009).

La progression des charges de «matière sèche» (conditionnement, emballage), de transport et de main d'œuvre ont impacté les systèmes vente bouteille.

Les années climatiques 2009 et 2010 ont contribué à diminuer les charges de protection de la vigne sur la plupart des vignobles.

Des charges variables en fonction de l'orientation des systèmes

Charges vigne C/ha Charges opérationnelles C/ha



Pour la définition des termes (EBE, charges de structure...) voir lexique page 5.

Caprins

N° de système	Description résumée	Produit (KC)	1		EBE (KC)	EBE/UMO fam (KC)	Paiements directs PAC/EBE (%)
			1	2			
CAP 221	Caprins et grandes cultures : vente en lait ; 110 ha 170 chèvres à 800 l 1,7 UMO fam	194	33	29	75	44	34
CAP 321a	Caprins spécialisés petite surface vente en lait ; 45 ha 200 chèvres à 800 l 1,7 UMO fam	129	39	22	51	30	14
CAP 322	Caprins spécialisés transformation fromagère et vente directe ; 20 ha 65 chèvres à 750 l 1,7 UMO fam + 0,3 UMO salariée	95	20	36	42	24	10
CAP 323	Caprins spécialisés transformation fromagère et vente affineur ; 30 ha 110 chèvres à 800 l 1,7 UMO fam	112	26	25	55	32	12
CAP 327	Caprins et bovin viande ; vente en lait ; 90 ha 200 chèvres à 800 l ; 30 VA 1,7 UMO fam + 0,3 UMO salariée	171	40	26	60	35	37
GC 328	Caprins spécialisés transformation fromagère et vente directe ; 35 ha 140 chèvres à 800 l 1,7 UMO fam + 1,6 UMO salariée	186	29	40	58	34	9

Campagne de commercialisation 2010

Colonne «1» : % charges opérationnelles/produit brut

Colonne «2» : % charges de structure hors amortissements et frais financiers/produit brut



Conseillers réalisateur

Karine LAZARD (CA18), Florence PIEDHAULT (CA 36), Vincent LICTEVOUT (Touraine Avenir Lait), Benoit FOISON (CA41), Nicole BOSSIS (Institut de l'Elevage)

La nouvelle méthode de calcul mise au point par l'Institut de l'Élevage a été appliquée aux données 2009 des exploitations du réseau ROSACE caprin.

En élevage laitier, le coût de production d'un litre de lait de chèvre atteint en moyenne 733 €/1 000 litres pour 752 €/1 000 litres de produit dégagé par l'atelier. Si l'on raisonne hors charges supplétives*, le coût de production atteint en moyenne 545 €/1 000 litres. Compte tenu du produit dégagé par l'atelier, la rémunération du travail permise en moyenne par le produit s'élève à 204 €/1 000 litres, soit 1,9 fois le SMIC.

La structure moyenne du coût de production montre qu'un peu plus de 40 % de ce coût est lié à l'alimentation (achat de fourrages et de concentrés + charges opérationnelles et de structure liées aux surfaces dédiées aux fourrages ou aux céréales intraconsommées).

En élevage fromager fermier, le coût de production d'un litre de lait de chèvre atteint en moyenne 1 425 €/1 000 litres pour 1 471 €/1 000 litres de produit dégagé par l'atelier. Si l'on raisonne hors charges supplétives*, le coût de production atteint en moyenne 1 049 €/1 000 litres. Compte tenu du produit dégagé par l'atelier, la rémunération du travail permise en moyenne par le produit d'élève à 409 €/1 000 litres, soit 2,2 fois le SMIC.

La structure moyenne du coût de production montre que 38 % de ce coût est lié à la main d'œuvre (charges salariales et rémunération de la MO familiale à hauteur d'1,5 SMIC par UMO).

En €/1 000 litres	Laitier spécialisé	Laitier et cultures de vente	Vente à affineur	Petit fromager	Fromager moyen
Coût de production total	727	740	1 143	1 802	1 481
Coût de production hors charges supplétives*	558	527	856	1 090	1 208
Produit de l'atelier	734	776	1 287	1 691	1 554
Prix du lait	672	690	1 214	1 571	1 441
Prix de revient pour 1,5 SMIC	665	654	1 079	1 682	1 387
Rémunération permise	164	237	422	564	335
Lait par UMO	118 600	114 100	59 900	33 600	41 400
Nombre SMIC/UMO	1,8	1,9	2,6	1,7	2,2

*Charges supplétives = rémunération du travail à hauteur d'1.5 SMIC «brut» par UMO + rémunération des terres en propriété et des capitaux propres.

Bovins viande

N° de système	Description résumée	SAU (ha)	Chargement (UGB/ha SFP)	Produit (KC)	Charges de structure (C/ha)	EBE (KC)	Paiements directs PAC/EBE (%) (1)
Bovins charolais spécialisés							
BV 11010	En zone herbagère, sur 60 à 75 ha, une production de brouardards lourds 1 UMO, 52 vèlages, 75 UGB	72	1,20	87	445	33	72 %
BV 11040	En zone herbagère, produire des brouardards lourds et des femelles finies 1,5 UMO, 62 vèlages, 100 UGB	95	1,17	110	435	41	72 %
BV 11070	En zone herbagère, sur 200 ha gérés par 2 associés, produire des brouardards de 10 mois et des vaches finies 2 UMO, 140 vèlages, 208 UGB	200	1,15	237	440	90	72 %
BV 11150	En région herbagère, une production de vaches, génisses et boeufs finis pour le marché français 1 UMO, 64 vèlages, 130 UGB	125	1,15	137	422	50	71 %
Bovins charolais avec cultures en complément							
BV 21010	En zone herbagère séchante, des brouardards précoces associés à des cultures 1,2 UMO, 64 vèlages, 86 UGB	110	1,18	111	391	40	70 %
BV 21030	En zone herbagère séchante, des brouardards repoussés et des femelles finies associés à des cultures 1,5 UMO, 58 vèlages, 98 UGB	105	1,34	129	426	48	76 %
BV 21040	Produire des jeunes bovins et des femelles finies avec une conduite intensive 1,5 UMO, 53 vèlages, 107 UGB	92	1,59	124	449	44	77 %
Bovins charolais et grandes cultures							
BV 31020	En zone à potentiel limité, des cultures associées à une production de brouardards 2 UMO, 60 vèlages, 84 UGB	175	1,26	217	438	85	66 %

Campagne de commercialisation 2010

(1) Hors ICHN (Indemnité Compensatrice de Handicap Naturel) et hors PHAE (prime Herbagère Agro-Environnementale)

Conseillers réalisateurs

Sophie AUZEL et Yan LAGROST (CA18), Claude VINCENT (CA36),
Yann PROUTEAU (CA37),
Jean-Paul BELLAMY (Institut de l'Élevage)

2010 : Niveau bas des prix sur le marché du maigre, un léger mieux sur la viande finie.

Pour la production viande bovine, l'année 2010 reste dans la continuité de 2009 avec des prix plutôt orientés à la baisse.

En moyenne les broutards lourds et repoussés s'écoulent à des prix inférieurs de 1,3 % en 2010 par rapport à 2009. Seuls les broutards jeunes et légers se commercialisent au même niveau que 2009, mais ils sont peu nombreux et ne représentent qu'environ 12 % des broutards commercialisés.

Les cours des broutardes enregistrent à nouveau une diminution et se négocient en moyenne à 2 € le kg.

Les prix des jeunes bovins progressent de 2 % en moyenne sur l'année.

Par rapport à 2009, les prix des vaches de réforme finies progressent de 3 % et repassent au dessus de la barre des 3 €.

Toutes catégories confondues, le prix moyen du kg vif est en léger recul vis à vis de 2009.

À RETENIR

Effets de la conjoncture

Suite à la mise en place du «bilan de santé» de la PAC, les systèmes herbagers voient le montant de leurs aides compensatoires légèrement revalorisé. Associé à une diminution des charges, notamment aliments et engrais, ces systèmes voient leurs résultats confortés : +15 % en moyenne sur l'EBE et retrouvent ainsi les niveaux connus en 2007 avant la crise.

En revanche, les systèmes diversifiés avec cultures enregistrent une baisse importante du montant de leurs aides compensatoires. Au final, leurs résultats s'améliorent sous l'action conjuguée de la baisse des charges et le retournement spectaculaire de la conjoncture sur les prix des cultures. L'excédent brut d'exploitation (EBE) progresse de près de 50 % par rapport à 2009 (conjoncture particulièrement défavorable à ces systèmes), et atteint un niveau supérieur à celui enregistré en 2007.



Bovins lait

Familles	Groupe	Système	UMO	Lait vendu (l/an)	SAU (ha)	Grandes cultures (ha)	% de maïs dans SFP	EBE 2010 (K€)	Evolution 2009/2010 de l'EBE	Revenu disponible par UMO familiale non salariée (K€)
Mixtes	Lait + allaitantes	1 H	3,0	420 000 (+67 VA non primées)	181	29,5	13 %	88,1	+10 %	15,1
Lait+ cultures de vente	Grandes structures	3 M	3,5	550 000	180	121	40 % (irrigué)	142	+54 %	38,5
		3 S	3,5	600 000	190	111	32 %	154,5	*	39,3
	Moyennes structures	4 M	1,5	280 000	111	80	52 %	88,7	+54 %	30,8
Lait dominant	Quotas importants	6 M	2,5	580 000	120	50	45 %	102,8	+40 %	29
		7 S	2,0	420 000	100	45	34 %	93,5	*	25,4
	Quotas moyens	7 P	1,5	285 000	62	14,5	21 %	47,8	+15 %	19,9

Campagne de commercialisation et résultats 2010

(*) Pour tenir compte de l'évolution des exploitations de ce type, la structure a été modifiée en 2010 par rapport à 2009. De ce fait les évolutions économiques 2009/2010 ne sont pas pertinentes pour ce cas-type.

Structures

- ▶Grandes structures : SAU > 120 ha (souvent sociétés)
- ▶Moyennes structures : SAU < 120 ha (souvent exploitations individuelles)
- ▶Quotas importants : > 400 000 l
- ▶Quotas moyens : environ 300 000 l
- ▶Lait dominant : > 6 000 l / ha culture de vente
- ▶Lait et cultures : < 6 000 l / ha culture de vente

Systèmes fourragers

- ▶M : maïs dominant
- ▶S : mi-maïs mi-herbe (voie Stocks)
- ▶P : mi-maïs mi-herbe (voie Pâturage)
- ▶H : herbager

La quantité de fourrages récoltés consommés par les animaux différencie les systèmes S et P.

Conseillers réalisateurs

Valérie LEROUX (CA18), Philippe LOQUET (CA28), Guillaume GLEMOT (CA36), Pascal THIOU (Touraine Avenir Lait 37), Marthe VIVANT (CA41), Marie SCHATZKINE (CA45), Jean-Philippe GARNIER (CA03)
Jean-Luc REUILLOU (Institut de l'Élevage)

Hausse du prix du lait et surtout des cultures rétablissent les revenus

Les exploitations laitières du Centre et de l'Allier bénéficient du retour de marchés porteurs en céréales et en production laitière. L'année 2009 a vu une baisse historique des cours, notamment du lait, conjuguée à des volumes bridés. La campagne laitière 2010-2011 se déroule avec une remontée du prix du lait (+9 à +10 %), le retour des prêts de campagne et 2 % de quota supplémentaire.

Hausse des intrants en fin d'année

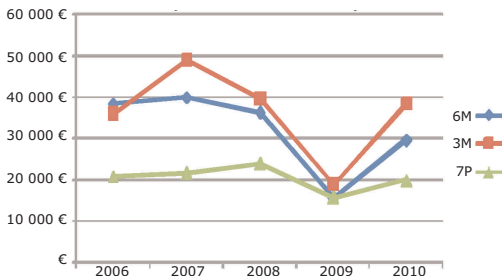
Les coûts des intrants repartent à la hausse en fin d'année sous l'effet de l'augmentation des concentrés azotés, des aliments de production et des engrais. L'effet sur les charges opérationnelles annuelles (en moyenne de 5 %) varie selon le niveau de couverture assuré par les contrats passés en début d'année et la dépendance aux intrants. La forte hausse des carburants (+30 %) participe également à l'accroissement des charges de structure (environ 5 % également). On prévoit début 2011 que cette hausse des intrants correspondrait à environ 15 €/1 000 L de lait pour les systèmes de plaine (voir étude Institut de l'élevage disponible sur son site).

Augmentation de l'EBE de 10 à plus de 50 %

L'ensemble des systèmes d'exploitations laitières bénéficie de la remontée des cours, mais de façon très inégale. Plus la part de culture de vente est importante, plus l'amélioration est significative.

Les systèmes lait+viande avec peu de cultures et les systèmes herbagers à quota limité (1 H et 7 P) sont les moins favorisés avec 10 à 15 % de hausse de l'EBE tandis que ceux avec plus de 50% de la SAU en cultures de vente (3 M, 3 S, 4 M) dépassent les 50 %. Les systèmes lait dominant, avec un quota important (6 M et 7 S) ont des progressions intermédiaires de l'ordre de 40 %.

Revenu disponible C/UMO exploitant



La hausse des prix des céréales et du lait entraîne une hausse généralisée du revenu.

On constate une hausse d'autant plus importante que le système comporte plus de céréales.

Les revenus disponibles reviennent dans la moyenne des années d'avant 2009.

Un réseau équin récemment mis en place

En 2007, dans le cadre de la mise en place d'un dispositif national de suivi d'exploitations équines, 15 exploitations ont été choisies pour constituer le réseau équin de la région Centre.

N° de système	Description résumée	SFP (ha)	Chargement (UGB/ha)	Nombre de juments saillies	Nombre d'équins	Nombre d'UGB	% UGB pris en pension
EQ poneys spécialisés	Petite structure produisant des poneys de sport 14 ha, 1,5 UMO	14	0,7	4	21	11,6	9 %
EQ chevaux de selle spécialisés	Elevage de chevaux de sport pour le saut d'obstacles 26 ha, 1,5 UMO	24	0,6	5	20	14,8	10 %
EQ chevaux de selle diversifiés	Elevage de chevaux de sport avec atelier céréalier et/ou bovins viande, 131 ha, 2,1 UMO	82	0,9	6	25	78,4	12 %
EQ chevaux de trait diversifiés	Elevage de chevaux de traits avec un autre atelier herbivore (OV, BV, BL), 100 ha, 1,7 UMO	93	0,9	11	25	92,3	4 %

Des résultats économiques faibles pour les systèmes spécialisés mais des marges de progrès possibles

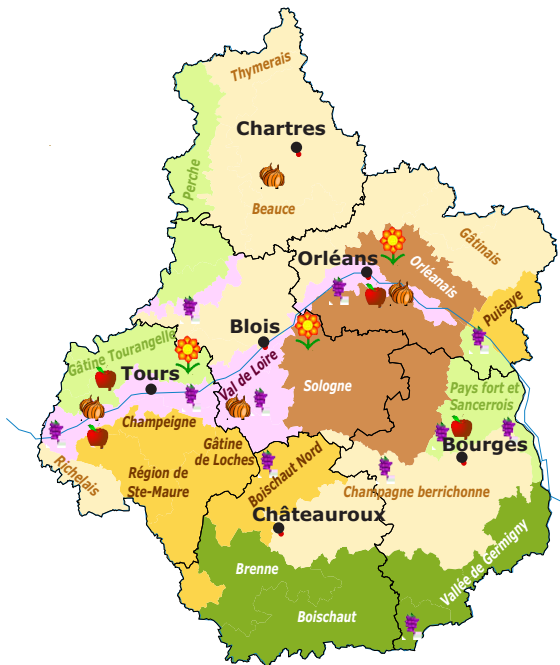
L'année 2009 conforte nos premières observations sur la faiblesse des résultats économiques des systèmes spécialisés reposant essentiellement sur la vente d'équidés. Sur les trois années, l'EBE moyen des systèmes chevaux de sport spécialisés est de 5,7 K€/UMO. En fait, l'instabilité du marché ajouté à la variabilité des aptitudes des chevaux et des prix pratiqués entraînent de forts aléas sur les résultats. La maîtrise des postes de charge et la diversification des activités avec d'autres prestations équines voire un autre atelier agricole permettent d'optimiser ces résultats (l'EBE moyen du système sport diversifié est de 21 K€/UMO).

Des marges de progrès ont déjà été mises en évidence pour diminuer les charges opérationnelles d'alimentation, des études complémentaires sont nécessaires pour envisager d'autres marges de manœuvre.

Conseillers réalisateurs


Nathalie FOISNON (CA18), Philippe ROCHAIS (CA36), Marthe VIVANT (CA41), Sophie BOYER (Institut de l'Élevage)

Les principales régions agricoles dans le Centre




Source cartographique : Artique

 régions de grandes cultures

 régions de grandes cultures avec présence d'élevage herbager

 régions mixtes grandes cultures élevage

 régions d'élevage

 régions de productions spécialisées (*viticulture, arboriculture fruitière, maraîchage, horticulture ornementale, pépinières*).
En dehors de ces régions, bassins de productions spécifiques



vigne



vergers



légumes



horticulture

 régions de bois, landes et forêts

Etudes et publications réalisées en 2010/2011

Liste des principales études, et des publications qui en découlent, réalisées dans l'année ou de façon un peu antérieure à partir des cas-types ou des exploitations du réseau ROSACE Centre :

Productions végétales

► Synthèse annuelle des observations ROSACE grandes cultures de la campagne 2010/2011

Repérage des faits marquants observés sur les systèmes suivis durant la campagne de commercialisation 2010/2011 (récolte 2010) par le groupe "ROSACE grandes cultures" : stabilisation du coût des intrants qui demeurent cependant élevé, prix de vente volatiles, développement de stratégies (en terme de commercialisation notamment) pour sécuriser le revenu, évolution des modes de production...

Synthèse recto-verso – juin 2011

► Synthèse annuelle des observations ROSACE viticulture de la campagne 2009/2010

Repérage des faits marquants observés sur les systèmes suivis durant la campagne de commercialisation 2009/2010 par le groupe "ROSACE viticulture Val de Loire" : stratégies d'organisation collective et de délégation, difficultés d'installation et de transmission, conversion en agriculture biologique...

Synthèse recto-verso – juin 2011

► Références en maraîchage bio

Edition de références système en maraîchage pour les exploitations maraîchères de petite taille avec vente directe. Ce travail réalisé sous la coordination de l'AFOCG du Loiret a pour originalité de s'être appuyé sur un groupe d'agriculteurs intéressés par la thématique des coûts de production et des prix de revient. C'est à partir de leurs données et de leur démarche que la référence système a été construite.

Deux documents sont disponibles :

- un classeur complet comprenant un cas type, des fiches par production, des données travail, de charges de prix... (novembre 2010)
- un focus APCA de quatre pages décrivant la méthode et donnant les principaux résultats du système (décembre 2010)

► Typologie des 3 100 entreprises viticoles professionnelles du Val de Loire

Elaboration d'une typologie des systèmes d'exploitation des 5 principaux départements viticoles du Val de Loire (Cher, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique), avec caractérisation des 6 principaux systèmes de commercialisation, positionnement géographique et analyse de la rentabilité économique.

Plaquette de 4 pages – janvier 2010

Productions animales

► Les systèmes équinés de la région Centre, du Massif Central et de Poitou-Charentes

Repères techniques et économiques 2009

Synthèse des résultats des exploitations suivies dans les trois régions par type : détails de la reproduction et des systèmes fourragers, de la commercialisation, résultats économiques.

Plaquette de 20 pages – septembre 2010

► Quelles pratiques d'alimentation dans les élevages de sport de la région Centre ?

Synthèse regroupant références techniques et témoignages permettant d'identifier les marges de manœuvre pour diminuer les frais d'alimentation en élevage équin.

Plaquette de 12 pages – novembre 2010

► Optimiser la gestion du renouvellement et des réformes

Synthèse des enquêtes et des références du réseau caprin donnant les clefs en matière de conduite technique du troupeau (reproduction, alimentation, suivi du niveau de production) et économique afin de dégager des marges de manœuvre en matière de réformes en élevage caprin.

Plaquette de 6 pages – octobre 2009

► Calcul du coût de production d'un atelier bovins lait

Méthode développée au niveau national par l'Institut de l'élevage, dans le cadre des réseaux d'élevage, pour définir et calculer le coût de production du lait dans une exploitation (en €/hl), en respectant la méthode internationale IFCN. La méthode a depuis été étendue aux systèmes bovins viande et caprins.

Plaquette de 6 pages – mise à jour septembre 2010

Réalisateurs de ces travaux

- réseau **ROSACE «bovins viande»** (Chambres d'agriculture, Institut de l'élevage)
- réseau **ROSACE «bovins lait»** (Chambres d'agriculture, Institut de l'élevage, Contrôle laitier, coopérative CAIAC)
- réseau **ROSACE «caprins»** (Chambres d'agriculture, Institut de l'élevage, Contrôle laitier, coopérative CAIAC)
- réseau **ROSACE «grandes cultures»** des Chambres d'agriculture de la région Centre
- réseau **ROSACE «viticulture»** des Chambres d'agriculture du Cher, du Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique.

*Pour tout renseignement,
adressez-vous aux
correspondants ROSACE
(voir par production ou par
départements page 20)*



**Les correspondants
départementaux et régionaux
des Chambres d'agriculture**

Sophie AUZEL
Thomas PONSARD
Claude VINCENT
Nathalie FLABEAU
Emmanuel RETIF
Jean-Claude JULLIEN
Alexandre DUMONTIER

Cher
Eure-et-Loir
Indre
Indre-et-Loire
Loir-et-Cher
Loiret
Centre

ROSACE (Réseau d'observation des Systèmes Agricoles pour le Conseil et les Etudes) est un réseau de 200 exploitations en région Centre, représentant 40 systèmes en conventionnel et en bio. Ce dispositif, résolument complémentaire des autres observatoires (Centres de gestion et RICA notamment), sert à l'information des conseillers et des responsables professionnels. Il a pour objectif de décrire les systèmes d'exploitations les plus fréquents, dans leur globalité (technique, main d'œuvre, économie, mode de commercialisation), d'analyser les évolutions de ces systèmes et de procéder à des simulations.

**Les correspondants
de l'Institut de l'Élevage**

Nicole BOSSIS
Jean-Paul BELLAMY
Jean-Luc REUILLON
Sylvie BROUARD

Poitiers
Nevers
Clermont-Ferrand
Limoges

ROSACE est une action des Chambres d'agriculture de la région Centre avec, pour la partie élevage, le partenariat direct de l'Institut de l'Élevage. Soutien financier de l'Office FranceAgriMer, du CAS-DAR Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.



Réalisé par la Chambre régionale d'agriculture du Centre www.centre.chambagri.fr
Impression : Concordances 02 38 69 61 11 - Crédits photos : CRA Centre

